

Zeitschrift: Schutz und Wehr : Zeitschrift der Gesamtverteidigung = revue pour les problèmes relatifs à la défense intégrale = rivista della difesa integrale

Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes

Band: 37 (1971)

Heft: 3-6

Artikel: A l'étranger : la défense globale en Suède

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-364564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Möglichkeiten der Mitarbeit

Nach wie vor haben die Frauen Gelegenheit, der **Armee** durch den Eintritt in den Frauenhilfsdienst (FHD) direkt zu dienen. Wir erwähnen hier den Fürsorgedienst oder den Dienst in den Soldatenstuben, den Fliegerbeobachtungsdienst, den Warn-, Brieftauben- und Uebermittlungsdienst oder die Mitarbeit im Administrativdienst. Interessante Dienste sind auch der Feldpostdienst, der Einsatz als Motorfahrerin, der Reparatur- und Materialdienst oder der Kochdienst.

Zahlreiche interessante Möglichkeiten ergeben sich im **Zivilschutz**, dessen Bewährung im Katastrophenfall von der Mitarbeit der Schweizer Frauen abhängig ist. An erster Stelle steht die Mitarbeit der Frau in Haus und Hof in den Hauswehren, wo es um den direkten Schutz von Heim und Familie geht. Analog der Mitarbeit bei den Hauswehren kann sich die Frau auch in der Schutzorganisation der Betriebe einsetzen, wo es im Sinne des Selbstschutzes um die Bewahrung des Arbeitsplatzes und der für das Weiterleben notwendigen Güter und Einrichtungen geht. Auch in der örtlichen Organisation des Zivilschutzes gibt es eine Reihe von Dienstzweigen, die sich für die Mitarbeit der Frau besonders eignen. Wir erwähnen hier den Alarm- und Uebermittlungsdienst, den Sanitätsdienst, den ABC-Schutzdienst, die Obdachlosenhilfe, den Verpflegungs- und Transportdienst.

A l'étranger

La défense globale en Suède

Une commission du Parlement suédois, où sont représentés tous les partis, étudie en ce moment les mesures qui doivent entrer en vigueur en 1972 concernant la défense globale du pays. Selon les directives que le ministre de la défense, Sven Andersson, a données à la commission, celle-ci n'a pas pour tâche de fixer le montant du budget de la défense pour les prochaines années, mais bien plutôt de passer en revue les principes fondamentaux de cette dernière et de déterminer les mesures à long terme qui sont nécessaires pour l'assurer. La commission dispose à cet effet des travaux de planification entrepris depuis plusieurs années par les divers ministères et instances qui sont concernés de près ou de loin par ce problème.

Dans ce contexte, l'Office de la protection civile suédoise, qui dispose de spécialistes de grande renommée, a reçu pour mission particulière du gouvernement de préparer une étude spéciale, où sont examinées les diverses possibilités d'attaques contre le pays ainsi que les moyens d'y faire face. La commission spéciale constituée à cet effet a retenu quatre hypothèses. La première est celle d'une attaque de la Suède et de combats militaires résultant de l'invasion du territoire. Seul l'emploi d'armes conventionnelles est envisagé. La deuxième hypothèse prend en considération une attaque et des combats militaires résultant d'une invasion, mais où l'agresseur utilise l'arme nucléaire dans la mesure nécessaire pour atteindre ses objectifs. La commis-

sion a admis comme troisième hypothèse une attaque par des moyens politiques devant aboutir à des modifications également politiques à l'intérieur du pays. L'agresseur utiliserait la menace en faisant la démonstration de sa force et utiliserait au besoin des armes conventionnelles ou nucléaires. Enfin, quatrième hypothèse, la Suède serait impliquée indirectement dans un conflit nucléaire s'étendant à l'Europe entière et déclenché par les grandes puissances. Cette étude, qui a débuté il y a déjà quelque temps, est menée par les spécialistes de la protection civile, qui sont assistés des représentants du ministère de la défense, du ministère des affaires étrangères, de l'armée, des instances de la défense économique et psychologique et des milieux syndicaux.

La planification de la défense globale, telle qu'elle est préparée actuellement, s'étend sur la période de 1972 à 1987. Elle est conduite par le directeur de la protection civile, M. Ake Sundelin, qui s'est rendu récemment en Suisse pour étudier l'organisation de la protection civile dans notre pays. Les directives concernant la première partie du plan ont été émises par le ministre de la défense en avril 1970, alors que le plan devra être mis au point pour le 1er mars 1972. Ces travaux montrent que la Suède prend très au sérieux la mise au point de sa défense globale. Aucun secteur de la vie nationale n'échappe aux études entreprises, ce qui permet de déterminer le rôle qu'il doit jouer en cas de conflit ou de catastrophe, de préparer les décisions à prendre et de mettre au point les mesures à appliquer dans ces cas d'urgence.